



Appel à candidature

Recherche en Soins Infirmiers en Hygiène Hospitalière (R.S.I.H.H.)

Sommaire

Pourquoi la création de la Bourse R.S.I.H.H. 2018 ?	Page 2
Règles de soumission des dossiers Bourse R.S.I.H.H.	Page 4
Le Projet de recherche Bourse R.S.I.H.H.2018	Page 6

Pourquoi la création de la Bourse R.S.I.H.H ?

La SF2H est une société savante qui fédère, par ses missions et actions, les hygiénistes médicaux ou paramédicaux et les professionnels de santé ou non, exerçant en établissements de soins publics ou privés, en secteur médico-social ou en exercice libéral. La SF2H comptabilise plus de 800 adhérents et réunit chaque année environ 1500 participants lors de son congrès national.



La SF2H est une force vive, plurielle, fédératrice en constante évolution, ouverte à l'International et à l'espace francophone. La SF2H collabore avec de nombreux partenaires scientifiques, en particulier d'autres sociétés savantes, et contribue aux travaux de diverses instances officielles comme le Ministère de la santé via en particulier le comité de suivi du PROPIAS, la HAS, l'AFNOR et au niveau international l'IFIC et le réseau EUNETIPS.

Elle œuvre, à travers ses nombreuses commissions pilotées par le Conseil Scientifique, dans le domaine de l'hygiène en milieu de soins. Ses missions consistent à promouvoir la sécurité et la qualité des soins, l'épidémiologie et la prévention des infections associées aux soins dont les infections nosocomiales, la sécurité et la vigilance sanitaires, l'évaluation des pratiques professionnelles et des systèmes de surveillance, la certification et la gestion des risques dans le domaine des infections associées aux soins.

A travers sa commission « Recherche » qui organise depuis 2006 un séminaire annuel avec conférences et ateliers interactifs, la SF2H participe à la promotion de la recherche scientifique en hygiène hospitalière. L'objectif est de définir des thèmes de recherche et d'initier des projets par une réflexion collective avec le soutien des équipes hospitalo-universitaires, dans les domaines médicaux et paramédicaux.

Selon le C.I.I. – Conseil International des Infirmières, la Recherche en Soins Infirmiers comprend l'étude de tous les aspects, activités et phénomènes relatifs à la santé et pouvant être intéressants, d'une manière ou d'une autre, pour les infirmières afin de développer les connaissances sur les soins et leur application pratique : à savoir le soin des personnes malades et en bonne santé ou comprendre les mécanismes fondamentaux qui affectent les capacités des individus et des familles, maintenir ou améliorer les fonctions optimums et/ou minimiser les effets négatifs de la maladie.

Le Conseil d'Administration (CA) de la SF2H du 25 novembre 2016 a décidé la **création d'une Bourse d'une dotation globale de 12 000 euros dédiée à notre public professionnel paramédical. Le montant global de cette Bourse a pu être fixé grâce au partenariat avec les Laboratoires SAGE à hauteur de 50% du financement. Après une première expérience en 2017, cette Bourse sera reconduite en 2018 et 2019.**

Une Bourse 2018 pour financer un à trois projets de recherche dans le domaine de l'hygiène hospitalière

La finalité de la Bourse R.S.I.H.H. 2018 est de promouvoir **un à trois projets** de recherche en soins infirmiers, à hauteur de 4000 euros par projet, dans le domaine de l'hygiène hospitalière visant à compléter nos connaissances scientifiques basées sur des approches méthodologiques structurées pour contribuer à l'amélioration de la sécurité infectieuse et à la qualité des soins des patients.



La Bourse R.S.I.H.H. 2018 peut également permettre de valider ou de comparer entre elles des approches de gestion du risque infectieux innovantes ou des stratégies de prévention afin de sélectionner les plus efficaces ou efficientes.

Cette bourse s'adresse exclusivement à des porteurs de projets paramédicaux exerçant dans une équipe opérationnelle d'hygiène, quels que soient le type d'établissement ou structure d'appui et les filières de soins. Les projets soumis peuvent être monocentriques ou multicentriques en réseau et être déjà engagés dans leur conception. Ils peuvent également contribuer à compléter un projet de recherche déjà partiellement financé à la suite d'appels d'offre académiques. Les travaux peuvent concerner des approches descriptives et comparatives, interventionnelles ou non, sur des thématiques de veille épidémiologique (surveillance, alerte...) et d'évaluation. Les études évaluatives peuvent être quantitatives ou qualitatives avec approche individuelle ou collective. Les projets peuvent inclure les pratiques de prévention en milieu de soins ainsi que l'apport de dispositifs médicaux dans la sécurité et la qualité des soins.

Cette bourse n'a pas pour objectif de :

- Financer des projets d'évaluation de pratiques professionnelles infirmières
- Financer la recherche fondamentale

Règles de soumission des dossiers

Bourse R.S.I.H.H. 2018

Le projet déposé est éligible à la Bourse SF2H-SAGE R.S.I.H.H.2018 s'il relève d'une recherche dans **le domaine de l'hygiène hospitalière et si le porteur de projet est un hygiéniste paramédical.**



Ce projet précise :

- la justification scientifique de la recherche,
- les hypothèses et les objectifs,
- la population concernée,
- les critères de jugement,
- l'approche méthodologique,
- le dispositif de mise en œuvre / calendrier,
- le montage financier
- ainsi que les modalités de traitement des données.

Les compétences méthodologiques et l'expérience confirmée dans la conduite de projets, soit au sein de l'équipe, soit avec la collaboration d'experts extérieurs, constituent des atouts majeurs pour la réalisation du travail de recherche.

Toute demande non conforme ou incomplète sera rejetée.

Un jury indépendant professionnel est mis en place, co-présidé par :

- Le Président de la SF2H, le Dr. Pierre Parneix
- La vice-présidente Paramédicale du CA de la SF2H, Mme Michèle Aggoune
- La Présidente du Conseil Scientifique de la SF2H, le Dr. Olivia Keita-Perse
- Le pilote de la Commission « Recherche » de la SF2H, le Pr. Didier Lepelletier
- Le pilote de la Commission Formation et DPC, Mme Rachel Dutrech
- Un représentant médical du CA de la SF2H, le Pr. Philippe Vanhems
- Un représentant paramédical du CA de la SF2H, Mme Pascale Chaize

Le portage du projet associe systématiquement un porteur individuel infirmier et son établissement de santé. Tout personnel d'un établissement de santé ou d'une structure d'appui peut soumettre un projet, sous réserve de l'engagement de son responsable légal. Tout établissement ou structure quel que soit son statut peut porter un projet.

La Bourse R.S.I.H.H 2018 étant attribuée sur les fonds propres de la SF2H (50%) et des laboratoires SAGE (50%), les lauréats devront de fournir un bilan financier de l'usage des fonds de cette bourse au CA de la SF2H.

Pour cette raison, nous demandons aux équipes financées de nous fournir, non seulement des justificatifs de dépenses, mais aussi, le cas échéant, des tirés-à-part des publications issues de leur travail de recherche.

L'équipe s'engage à venir présenter les résultats de leur recherche lors du congrès national de la SF2H. Les publications résultant du projet financé portent obligatoirement la mention suivante : « **avec le soutien de la SF2H, Société française d'hygiène Hospitalière et les Laboratoires SAGE** ».

Les projets Bourse R.S.I.H.H. 2018 doivent être envoyés

Avant le 20 avril 2018

Par version électronique en format PDF à didier.lepelletier@chu-nantes.fr

- Délibération du jury : **mai 2018**
- Annonce du ou des lauréats lors au XXVIIIème Congrès de la SF2H - Montpellier : **juin 2018**
- Présentations des travaux lors du XXIXème Congrès de la SF2H – Strasbourg : **juin 2019**



Bourse SF2H – SAGE 2018



Le projet de recherche – Bourse R.S.I.H.H. 2018

Le dossier scientifique doit comporter les informations suivantes, exposées de façon claire et succincte :

Equipe de recherche

- Porteur du projet : CV simplifié
- Membres de l'équipe : CV simplifiés



Rationnel de recherche

- Contexte scientifique général du projet
- Recherche bibliographique
- Hypothèses de recherche
- Justification de la question de recherche
- Retombées attendues au plan scientifique, en termes de santé publique et de soins infirmiers

Originalité et Caractère Innovant

Méthode de la recherche

- Objectif principal du projet
- Objectifs secondaires du projet
- Critère d'évaluation principal
- Critères d'évaluations secondaires
- Population étudiée
- Critères d'inclusion et de non inclusion des sujets

Plan expérimental

- Type d'étude
- Organisation de l'étude
- Calendrier prévisionnel
- Durée de la participation
- Durée prévisionnelle de recrutement
- Nombre de patients (prélèvements) / observations prévu(e)s à recruter
- Modalités de traitement des données
-
- Réflexion éventuelle sur les questions éthiques soulevées par la recherche

Références

- Bibliographie : *Merci de joindre 5 articles maximum justifiant l'intérêt du projet au niveau national /international.*